

FLASH ASSOCIATIF

L'ASBL Aidants Proches a été créée en 2006 sur le constat de déficit de valorisation sociale de l'aidant, de manque d'accès à l'information et d'absence de prise en compte politique du rôle des aidants.



Coordonnées :

-  Route de Louvain-la-Neuve, 4/2
5001 BELGRADE (NAMUR)
-  081 74 68 79
-  info@aidants.be
-  www.aidants-proches.be

Elle a pour objet de soutenir, informer et défendre les droits des aidants proches qui accompagnent un proche en déficit d'autonomie, quel que soit l'âge, la maladie ou le handicap.

Elle est un Centre Ressource et de Référence sur la thématique Aidants Proches. Elle se veut fédératrice autour de la thématique AP et de ceux qui travaillent avec les personnes aidées et leurs AP.

Missions :

- Reconnaître l'aidant, le soutenir, quelle que soit la situation de dépendance de la personne aidée
- Être à l'écoute de l'aidant, l'accompagner dans l'identification de ses besoins propres et dans l'orientation vers les services et aides existants
- Contribuer à la reconnaissance légale des AP et à l'accès et au maintien de leurs droits sociaux
- Porter les préoccupations et attentes des AP et fédérer les parties prenantes autour de la thématique
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels

Actions : 4 axes :

1. Information / accompagnement :

- Permanence téléphonique (081/ 30 30 32) : écoute, information, soutien et réorientation
- Activités à l'attention des AP, groupes de soutien
- Carte d'urgence Aidant Proche
- Livrets thématiques
- Centre de documentation en ligne (Doc'Aidants)

2. Sensibilisation :

- Sensibilisations grand public (campagnes médiatiques, Journée des AP le 21 juin, Semaine des aidants proches la 1^{ère} semaine du mois d'octobre, ...)

3. Formation des professionnels :

- L'objectif est qu'ils prennent en compte l'aidant dans leurs pratiques, qu'ils travaillent AVEC eux au bénéfice de la personne aidée (patient, bénéficiaire, résident, ...) mais qu'ils soient aussi attentifs aux fragilités de l'aidant, à son épuisement, à ses besoins

4. Consultance/expertise :

- Travail de veille et interpellations politiques
- Travail de fond sur la reconnaissance légale et le maintien et développement de droits sociaux pour les aidants
- Participations à différents comités de pilotage et groupes de travail (les technologies à domicile, les maladies chroniques, les commissions handicap, ...)
- Soutien à la mise en place d'actions et services à destination des aidants par partenariats pilotes, mise à disposition d'outils...



Rue de la Station, 25F
4670 Blegny
04/362 52 25
BE 0478.328.675
RPM Liège

Service administratif : codef@codef.be
Service juridique : conseil@codef.be
Service projet/formation : support@codef.be
Site internet : www.codef.be
IBAN : BE47 7512 0079 4080

